

On s'abonne chez Mr.
H. FISCHER libraire à
Lausanne, et à tous
les Bureaux de Poste
de la Suisse.

L'AMI DE LA VÉRITÉ, JOURNAL DU CANTON DE VAUD.

Tout ce qui concerne
la rédaction doit être
envoyé, franc de port,
à Lausanne, chez Mr.
BÉGUE DE ST. GENIÈS,
Avocat, Rédacteur.

SITUATION POLITIQUE du 1^r. au 4 Janvier 1823.

Les Grecs viennent de remporter une nouvelle victoire navale. — L'Espagne et le Portugal ont conclu une alliance et se préparent à la guerre. — M. de Chateaubriand est nommé ministre des relations extérieures.

SUISSE.

ZURICH, 26 Décembre.

Le Grand Conseil du Canton de Zurich vient d'augmenter le traitement des ministres de campagne. Une somme de 20,000 fr. a été destinée pour cet objet; et en conséquence les ministres de 1^{re} classe recevront 1320 fr. par an, ceux de seconde 1160, et ceux de 3^e 1000.

Du 28.

Le gouvernement du canton directeur, par une circulaire de ce jour, annonce aux divers cantons fédérés, que ses fonctions des deux dernières années sont finies. La chancellerie, les archives et la caisse centrale viennent en conséquence de partir pour Berne.

SOLEURE, 29 Décembre.

Le Conseil d'Etat relativement aux mesures de représailles envers la France, a rendu, le 7 Décembre, une ordonnance à peu près semblable à celles de Berne et d'Argovie. A l'article qui déclare inadmissibles les certificats d'origine, délivrés pour les vins et vinaigres par les autorités de Bâle et de Genève, on a ajouté ce qui suit: Vu qu'on ne distille pas d'esprit de vin en Suisse et qu'il en entre dans la fabrication de l'extrait d'absynthe, l'un et l'autre de ces spiritueux seront considérés comme productions françaises, et aucun certificat ne sera admis à leur égard.

FRANCE.

PARIS, 27 Décembre.

Le comte de Liéven, aide-de-camp de S. M. l'empereur de Russie, et son ambassadeur auprès de S. M. Britannique, est arrivé hier à Paris.

Le Drapeau Blanc donne pour certain que des courriers ont été expédiés à Madrid, par les cabinets russe, autrichien et prussien, portant ordre aux ambassadeurs de ces trois puissances de demander leurs passeports, si le ministère espagnol ne signe pas l'ultimatum de la Ste. Alliance. (Cette nouvelle mériate confirmation.)

Du 28.

M. Herman, directeur des travaux politiques aux affaires étrangères a donné sa démission.

Il y a eu quelques troubles au théâtre d'Aix en Provence. La police appuyée de la gendarmerie, étant intervenue avec trop d'empressement, les étudiants de l'école de droit ont opposé quelque résistance aux menaces de la force armée.

Monsieur de Villèle est dans une position incertaine dont il ne pourra sortir que par une résolution forte, mais cette résolution est peut-être au-dessus de son caractère, et surtout de son crédit, sa lettre à Mr. le comte de Lagarde, n'est qu'une espèce de palliatif diplomatique destiné à différer des explications plus cathégoriques que le gouvernement espagnol provoquera sans doute.

L'impression produite par ce document s'est fait sentir à la bourse. La rente a ouvert au-dessus du cours où elle avait été fermée hier; il y a eu beaucoup de stagnation et un léger mouvement de baisse, résultat nécessaire des incertitudes et des craintes que le Moniteur a fait renaître. On disait que le portefeuille de M. de Montmorency avait été offert à M. de Chateaubriand qui, au congrès, s'est prononcé contre la guerre. Suivant les uns, il l'aurait refusé, suivant d'autres bruits plus vraisemblables, il aurait demandé 24 heures pour se décider.

Si l'on veut connaître la manière dont les journaux fauves s'expriment à l'égard des diplomates anglais et de

leur cabinet, on peut lire l'article suivant extrait de la *Foudre*:

« Lord Wellington est enfin parti de Paris beaucoup plus tôt que nous n'osions l'espérer. Que la grâce de Dieu l'accompagne dans sa traversée, mais qu'il ne revienne que le plus tard possible. On assure que *sa grâce* s'en est allée assez peu satisfaite du Cabinet des Tuilleries: tant mieux, mille fois tant mieux. Dieu veuille, qu'en partant, le noble lord n'ait pas laissé des instructions pacifiques à quelques assidés, et que nouvel *Elie*, il n'ait pas assublé de son manteau de négociateur quelque nouvel *Elisée*! Quoi qu'il en soit, il est parti, et c'est bien quelque chose. »

On mande de Bordeaux que S. Exc. M. le comte Osterval-Tolstoy, général d'infanterie des armées de S. M. l'empereur de Russie, est arrivé le 23 Décembre dans cette ville avec sa suite.

La police a fait saisir chez les marchands de nouveautés le 10^e volume du *Recueil des pièces authentiques sur le capitif de Ste.-Hélène*. Ce volume formait le premier tome d'une nouvelle traduction des *Mémoires* du docteur O'Meara.

(On croit généralement que M. de Chateaubriand qui, dit-on, s'était déclaré contre la guerre à Vérone, aura le portefeuille des affaires étrangères en remplacement de M. le duc de Montmorency.

Quelques personnes prétendent que M. Roi pourrait bien revenir aux finances, mais le premier bruit paraît mieux fondé que ce dernier.

On dit aussi que M. Matthieu de Montmorency doit être nommé grand veneur.)

Du 29.

Le mouvement de curiosité et d'agitation qu'avaient produit les premières nouvelles d'un changement dans le ministère, s'est singulièrement réfroidi; c'est qu'après quelque réflexion, le public a senti qu'il s'agissait seulement de savoir laquelle des deux fractions du parti dominant l'emporterait, si le ministère serait envahi par les fanatiques ou resterait aux politiques, ainsi qu'ils se sont nommés eux-mêmes, et que dans tous les cas, les intérêts nationaux restaient hors de la question.

Il y a eu aujourd'hui peu de mouvement à la bourse. L'offre du portefeuille vacant faite à M. de Chateaubriand paraît certaine, mais on ignore encore s'il accepte ou s'il refuse; cette alternative occupe peu les esprits.

Le prince Cobourg gendre du roi d'Angleterre, est arrivé hier à Paris.

Du 30.

Le Moniteur de ce jour contient l'ordonnance qui suit:
LOUIS, etc.

Le vicomte de Chateaubriand, pair de France, est nommé ministre secrétaire-d'état au département des affaires étrangères.

Par une autre ordonnance M. le duc Matthieu de Montmorency pair de France, est nommé ministre d'état et membre du conseil privé.

La nomination de M. Chateaubriand vient de mettre fin à toutes les conjectures auxquelles le public s'est livré pendant 24 heures.

Entre M. de Chateaubriand et M. de Montmorency, la nuance est si légère, que ce n'est point, à proprement parler, un changement. M. de Chateaubriand, s'est, dit-on, prononcé au congrès, mais dans son opposition récente, il avait plutôt considéré l'*à propos* de la guerre, que les principes de

justice , de politique et d'humanité qui devaient la faire rejeter. On peut croire , surtout après la note adressée à l'ambassadeur d'Espagne , que c'est à peu près là tout ce qui motive l'opinion d'une partie des ministres contre la guerre. On n'a envisagé que la question d'après propos ; on a trouvé que le moment n'était pas favorable , et dans l'espoir qu'il le deviendrait , on s'est peut-être réservé la faculté de reprendre une attitude hostile. C'est ainsi que le public a généralement interprété la note énigmatique , publiée , il y a deux jours dans le *Moniteur* , et voilà pourquoi le commerce et l'industrie ont senti que ni la retraite de M. de Montmorency , ni la note de M. de Villèle , ni la nomination de M. de Châteaubriand ne leur offraient de sécurité. Ils n'y ont vu que la continuation d'un état précaire qui pouvait toujours se terminer par les chances les plus désastreuses pour leurs intérêts.

Un de nos journaux du soir annonce qu'un courrier , parti le 22 de Madrid , a apporté la nouvelle qu'il y avait eu aux cortès une séance très-orageuse à la suite du refus fait par le roi de sanctionner le décret relatif à l'arrestation des conspirateurs. Mais on ne dit pas à quelle personne ce courrier était adressé , or nous sommes certains que l'ambassadeur d'Espagne n'en a point reçu , et nous croyons être assurés qu'ils n'en est point arrivé non plus à aucune maison de commerce.

Du 31.

M. le comte d'Escar est mort cette nuit.

On a fait des efforts incroyables à la bourse de ce jour pour opérer une hausse marquante dans les fonds publics , mais tous ces efforts n'ont abouti qu'à produire un léger mouvement de hausse qui s'est arrêté vers la clôture. Il paraît certain qu'il y a eu hier , chez M. de Lauriston , un conseil des ministres , auquel a assisté M. de Châteaubriand. Il y a été décidé , dit-on , que le ministère resterait composé tel qu'il l'est actuellement jusqu'à la réunion des chambres , dont la convocation est définitivement fixée au 28 janvier. La crise est donc ajournée jusqu'à la fin du mois , et c'est à la majorité des chambres qu'il est réservé de la terminer d'une manière décisive.

Il paraît que d'après le Drapeau Blanc , M. le marquis de Pastoret voudrait être grand-veneur , et que c'est le duc de Fitz - James qui doit remplacer M. de Châteaubriand en Angleterre. On dit que M. le comte Reynhard , ancien secrétaire de M. le député Chauvelin pendant son ambassade en Angleterre , ancien secrétaire du comité de salut public , aujourd'hui ministre du roi auprès de la diète germanique , etc. , doit-être admis à la retraite. On assure que M. de Rayneval , ministre de France à Berlin , doit être envoyé aux Etats-Unis , et qu'il sera remplacé par M. le marquis de Mousnier , ministre à Hanovre , auquel succédera M. le marquis du Bourg , officier supérieur des gardes du corps.....

On aurait tort de s'imaginer que la simple retraite de M. Matthieu de Montmorency et l'élévation de M. de Châteaubriand au ministère puissent jamais faire époque dans les révolutions ministérielles de France. Ce n'est là tout au plus qu'un léger accident , et les choses en demeurent absolument au même point. Jusqu'ici nous n'avons eu à remarquer que deux métamorphoses dans le ministère ; la première eut lieu en 1815 ; la seconde à la chute de M. De Cazes. Son système de bascule maintenant l'équilibre entre les partis , les berçait tour à tour d'un espoir chimérique. Quand une fois les uns et les autres se furent bien convaincus de la ruse , ils s'unirent un instant pour devenir libres. Le Roi dès-lors n'eut plus qu'à opter entre deux extrêmes. Quelqu'enté fut son choix , le parti triomphant devait trouver dans l'autre un appui trompeur toutes les fois qu'il eut s'agit de projets insensés propres à accélérer sa chute. Mais quand une fois , par ce moyen , la majorité exagérée se fut introduite dans les chambres et dans le ministère , on ne devait plus s'attendre qu'à ce qui arrive aujourd'hui. On laisse agir seule cette majorité funeste dont le délire s'accroît tous les jours et qui n'est plus en état d'envisager où elle conduit la France. Ce torrent , qui se flattera de l'arrêter ? Seraït-ce M. de Villèle ? Seraït-ce M. de Châteaubriand ? Eux qui dans le temps ont ouvert toutes les écluses pour lui donner cours. Que leur politique de ce jour les porte à ne pas vouloir la guerre , c'est possible ; mais la majorité du ministère la demande et la majorité des chambres va bientôt leur répondre.. D'ailleurs ils auraient beau vouloir être sages , ils n'en ont plus le pouvoir. Que Dieu écoute les amis de la paix , mais malheureusement , il faut le dire , tout nous préserve ou la guerre ou des désordres.

Ce n'est pas que la lettre de M. de Villèle au Comte de LaGarde , soit propre à faire croire que la Russie prendrait part à une lutte contre l'Espagne ; nous voyons , au contraire , dans cette pièce officielle que le congrès de Vérone n'a réellement pris aucune détermination bien prononcée à cet égard , et que les

choses restent dans un vague qui s'interprète aisément pour peu qu'on y réfléchisse. Quant à la réponse de l'Espagne elle ne peut pas être douteuse et M. de Villèle est peut-être le seul qui ne l'aura point prévue. (*Note du Rédact.*)

FRONTIÈRES D'ESPAGNE.

PUYERDA 17 Décembre.

Après l'occupation d'Olot par les constitutionnels , Fleyres et Valéro se sont retirés en France.

BAYONNE , 19 Décembre.

Sept courriers , tant de Paris que de Madrid , ont passé dans cette ville depuis 48 heures.

Les nouvelles de paix forment un contraste singulier avec l'arrivée récente d'une douzaine de bâtimens , chargés de munitions de guerre , qui viennent d'entrer dans le port.

On dit que le traité de commerce entre l'Espagne et l'Angleterre est décidément conclu. Cette dernière puissance fournira à l'autre tous les secours dont elle aura besoin. En retour les marchandises anglaises seront reçues dans la Péninsule moyennant un droit de 15 pour cent. On parle déjà de la prochaine arrivée dans les ports de Bilbao et de St. Ander , de plusieurs bâtimens anglais chargés de marchandises.

Le général Torrijos ne doit commencer ses opérations que le 21 , terme du délai qu'il a accordé aux Navarains pour reconnaître le gouvernement constitutionnel.

Bayonne , le 22 Décembre. A la suite d'un petit engagement qui a eu lieu en Navarre , le fils d'ODonnell est arrivé ici grièvement blessé. Nous manquons de nouvelles positives sur la situation des deux armées , et il est à présumer que les fortes neiges qui sont tombées dans ce pays auront contraint Torrijos à suspendre pour quelques jours ses mouvements.

Le curé Mérino qui était entré le 13 à Reynosa près de St.-Ander , fut atteint le lendemain à Villarcayo par une forte colonne constitutionnelle qui lui tua 40 hommes. Il s'est jeté dans les Montagnes de la Biscaye.

Du 24. Les bruits de guerre avec l'Espagne se ralentissent de jour en jour , aussi notre commerce prend de l'activité. Du 18 au 22 il est sorti de notre port 42 bâtimens de différentes grandeurs , retenus dans la barre par les vents contraires qui ont régné depuis 40 jours. Plusieurs de ces bâtimens étaient destinés pour l'Espagne et d'autres pour les colonies.

Le courrier d'Espagne nous manque : il aura été arrêté dans sa marche par les neiges.

Avant-hier au soir est passé par cette ville M. Juanès , émissaire du ministre San Miguel , se rendant à Paris avec une mission particulière.

On va établir une ligne télégraphique jusqu'à Paris ; le premier point partira de la citadelle.

L'artillerie continue à arriver malgré les bruits de paix. Nous avons toujours ici le général Tirlet.

PERPIGNAN , 21 Décembre.

Plusieurs commandants des troupes de la Foi viennent journallement ici et repartent pour leurs cantonnemens.

On parle d'une junte de la Foi , qui aurait été organisée dans cette ville.

Le Lt.-général , commandant la division mobile de ce département , vient d'ordonner un mouvement dans ses troupes.

Perpignan , le 24 Décembre. A la neige qui vient de tomber dans ce pays a succédé une pluie abondante qui a rendu les routes si mauvaises qu'il y a interruption dans les courriers même de ce département ; celui de Collioure est en retard depuis le 21 , quant à ceux d'Espagne il y en a maintenant 4 d'arrièreés.

TOULOUSE , 25 Décembre.

Un moine de la Trape autorisé par le gouvernement , parcourt le midi , et fait des quêtes dont l'objet est de rétablir l'ancienne maison de ce nom.

ESPAGNE.

MADRID , 11 Décembre.

S. M. a sanctionné le décret des Cortès qui autorise le ministre des finances à négocier un emprunt de 40,000,000 de réaux de veillon , de rente annuelle , à raison de 5 pour cent.

Le capitaine général D. Demetrio O'daly , a ordonné que le mandat d'arrêt décerné par le fiscal D. Jean de Parades contre le duc de l'Infantado , serait révoqué et que le duc pourrait revenir librement à Madrid en donnant sa parole d'honneur de se présenter devant la justice lorsqu'il en sera légalement requis.

Bessières seul a osé se renfermer dans la place de Méquinenza pour la défendre.

Du 17.

Dans la séance des cortès de ce jour, il a été donné connaissance du refus fait par le roi de sanctionner le décret sur la manière de procéder à l'arrestation des conspirateurs.

Le roi est plus convaincu que personne de la nécessité de recourir à des moyens extraordinaires pour consolider de plus en plus l'empire de la loi fondamentale, enracinée déjà dans le cœur de la majorité du peuple espagnol, mais combattue par quelques individus qu'avèuglent l'ignorance et la superstition, ou que dominent l'intérêt personnel et l'or par lequel ils se laissent corrompre. Mais en même temps le roi se persuade que par les dispositions renfermées dans la constitution et par les dispositions interprétatives de son texte, contenues dans d'autres lois postérieures, spécialement dans celle du 11 Septembre 1820, on a pourvu suffisamment à ce qu'exige le bien de l'état, en ce qui concerne l'arrestation des conspirateurs, et qu'il n'y a pas de motif pour les assujettir à des lois d'exception qui ne seraient point communes aux autres délinquans.

Dans l'opinion de S. M., il ne convient pas qu'on donne au pouvoir exécutif et à ses délégués, des facultés aussi exorbitantes que dangereuses ; il suffit, en effet, de celle que leur accorde la constitution dont la rigide observation est la garantie la plus solide de notre liberté.

Peut-être est-ce la première fois que le pouvoir exécutif, chez une nation civilisée, refuse de sanctionner une loi tendant directement à donner une plus grande extension à ses facultés : peut-être n'y a-t-il pas non plus d'exemple qu'un corps législatif porte assez de confiance au gouvernement, pour ne pas craindre de lui accorder des prérogatives supérieures à celles qu'il pourrait désirer. Ordinairement, et chez toutes les nations, l'un est aussi avare de ces concessions, que l'autre a de propension à les arracher pour étendre, sous un prétexte quelconque, la sphère de son pouvoir. Ainsi donc, il était réservé à la nation espagnole à l'époque glorieuse de sa régénération politique, de présenter au monde cette heureuse harmonie qui règne entre ses pouvoirs constitués comme le spectacle le plus digne d'un peuple libre et la garantie la plus sûre et la plus publique, que ses libertés ont fondées sur des bases indestructibles.

Au Palais, le 16 Décembre 1822.

FRANCISCO-FERNANDEZ GASCO.

Du 18 Décembre. On dit que la manière dont le ministère traite le général Morillo fait croire qu'on cherche à se réconcilier avec cet homme important par sa renommée militaire, et dont les principes sont ceux d'un constitutionnel modéré. Il ajoute que les généraux les plus marquants, tels que Lopez-Banos, Ballesteros et Quiroga, ont exprimé au ministre de la guerre le désir de voir Morillo investi d'un commandement considérable, afin de montrer à la nation que les ennemis de la constitution ne pourront pas compter sur lui.

(Cette nouvelle mérite confirmation.)

P O R T U G A L.

LISBONNE, 13 Décembre.

Dans la séance des cortès du 11, on s'est occupé encore de l'affaire de la reine à l'occasion d'une motion du député Acursio des Nevès qui propose :

1^o. Que la reine soit rendue *ante omnia* à la liberté et à la pleine jouissance de tous ses droits, dans la même forme qu'avant le décret du 4 de ce mois.

2^o. Que l'instruction ensuite le procès relatif à cette affaire devant l'autorité que les cortès désigneront, ou devant les cortès elles-mêmes, à l'intar de ce qui s'est pratiqué en Angleterre, lors du procès de la dernière reine, attendu que S. M. comme participant à toutes les prérogatives de son auguste époux, n'a pas de juge déterminé.

« Par ce moyen, dit-il, on satisfera à la justice et à l'honneur national, et l'on retirera la nation du mauvais pas où les ministres la précipitent. Car on dira que notre bon roi étant dans un état de contrainte quand on saura dans les pays étrangers qu'un roi si connu par sa bonté et par sa tendresse pour sa famille, au lieu de renvoyer prudemment cette affaire aux cortès comme le lui avait proposé le conseil d'état, a pris la détermination précipitée à laquelle l'on entraîné les ministres, détermination qui répugne tant aux sentiments de son cœur ! »

Cette motion fut présentée, signée par six députés, et quoique quelques membres en eussent le projet, on déclara que les cortès se constituaient en séance permutante pour l'examiner avec plus d'attention. L'urgence de la motion ayant été déclarée, elle fut lue une seconde fois et l'assemblée ordonna son renvoi à la commission spéciale qui se trouve chargée d'examiner les documents relatifs à cette affaire. »

Les nouvelles de guerre entre la France et la Péninsule ne paraissent point alarmer les libéraux Portugais : ils sont prêts, disent-ils, à seconder les efforts des espagnols en fournant, en cas d'invasion, un contingent de 20 mille hommes. On remarque une grande activité dans le ministère de la guerre. Il y a aujourd'hui à Lisbonne et dans les environs 16,000 hommes de troupes d'une belle tenue. Au reste le Portugal est tranquille.

ANGLETERRE.

LONDRES 24 Décembre.

L'Angleterre a fait ce qu'elle a pu pour rendre effectif le système de politique que les ministres trouvèrent le plus avantageux pour l'Europe. On saura bientôt le succès et le but pour lequel elle a employé son influence ; mais ce qui a toujours été évident, c'est que désirant de maintenir une stricte neutralité, la persuasion ou les remontrances ne pouvaient être mises en avant que jusqu'à un certain point, sans compromettre cette même neutralité : car lorsque la médiation prend un caractère particulier, il ne faut pas supposer qu'elle repose sur une alternative qui n'admette aucune chance de refus. Mais les efforts de notre gouvernement ne se sont, à ce que nous croyons, jamais écarts des principes conciliaires ; et si l'on découvroit que, conformément à cette détermination, nous ne pourrions pas faire plus que nous n'avons fait, le retour du duc de Wellington est devenu une suite naturelle d'un pareil état de choses. (*Courier du 24*).

La question de la paix ou de la guerre entre la France et l'Espagne offre toujours la même incertitude. On assure, au reste, que la Grande-Bretagne a signalé à toutes les puissances de l'Europe que, dans le cas d'une attaque contre l'Espagne, elle garderait une neutralité conditionnelle ; que si la lutte n'avait lieu qu'entre la France et l'Espagne, elle ne croirait pas nécessaire d'intervenir ; mais que, si la moindre assistance était donnée à la première par quelque une des puissances continentales, elle se croirait obligée de protéger ses alliés de la Péninsule. Nous sommes convaincus que c'est tout ce que l'Angleterre doit faire ; car, si la guerre n'a lieu qu'entre la France et l'Espagne seules, nous serons sans crainte sur le résultat. (*The Sun*.)

Le correspondant privé du *Morning-Chronicle* lui écrit de Paris à la date du 19 : « La position éminente qu'occupent maintenant les fanatiques est alarmante pour le repos de notre pays. La grande majorité que ce parti compte dans la chambre peut amener des mesures violentes et très-dangereuses. Si, par exemple, les adresses au roi expriment l'ardeur guerrière du parti, si l'on y demande une déclaration de guerre contre l'Espagne, chose très-probable, il n'y aura d'autre alternative que de souscrire à cette demande, ou de dissoudre la chambre des députés. Dans le premier cas, toute chance de bien est perdue ; car, sans revenir sur des points tant de fois débattus, nous pouvons dire en toute sûreté que l'invasion de l'Espagne par Napoléon, dans toute la plénitude de sa puissance et de sa grandeur, était un acte de sagesse digne de Salomon, en comparaison de l'attaque projetée actuellement par un gouvernement moins puissant, et lorsqu'il existe chez nous une si grande divergence d'opinions. La première question qu'adressa dernièrement lord Wellington au cabinet français, fut celle-ci : « Combien avez-vous d'hommes à votre disposition ? 100,000. — 500,000 ne feraient pas l'affaire », reprit Sa Grâce. « Si la chambre est dissoute, ou si le triomphe de M. de Villèle est assuré de quelque manière que ce soit, et ses antagonistes renvoyés, sa première démarche sera de réduire l'armée d'observation, ou tout au moins de la faire rentrer dans l'intérieur, et d'écartier de la route le principal motif des remontrances de l'Espagne ; car il est absurde de supposer qu'elle veuille souffrir que nous gardions notre position actuelle. Au fait, je sais de bonne source qu'il est décidé qu'elle ne le souffrira pas. Supposons qu'on fasse rentrer l'armée, il en résultera d'importantes conséquences. »

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 24 Décembre.

L'attention du public commence à se porter de l'Occident à l'Orient, et les nouvelles de l'Ebre inspirent, depuis quelques jours, moins d'intérêt que celles qui arrivent des bords du Danube et du Pruth. L'opinion générale ici, à Francfort, est qu'il n'y aura pas, immédiatement au moins, de guerre entre la France et l'Espagne, mais on commence à douter de la possibilité du maintien de la paix entre la Russie et la Porte-Ottomane. L'empereur Alexandre se hâte de regagner la capitale de ses états, où il veut être rendu le 12 du mois prochain pour prendre toutes les mesures que l'urgence des circonstances actuelles exigent.

D A N E M A R C K.

COPENHAGUE , 14 Décembre.

Le prince royal de Suède vient d'arriver en cette ville. On a proposé d'établir pour les îles de Moen ou de Talsler, et par la ville de Stralsund de nouvelles communications avec l'Europe orientale , et un cours de poste régulier.

NOUVELLES D'ORIENT.

Le fameux Churchid-Pacha , le meilleur général des troupes ottomanes a eu dit-on , la tête tranchée à Larissa par ordre du grand Seigneur. Maintenant que les Janissaires sont devenus les maîtres absous , il n'y a plus d'excès auxquels on ne puisse s'attendre.

TRIESTE , 18 Décembre.

Voici encore de nouveaux avantages remportés par les Grecs dont nous apprenons la nouvelle.

Quand la flotte turque , après le désastre de Ténédos , eut gagné l'entrée du détroit , elle demanda le passage ; mais le commandant des forts demanda l'exhibition d'un firman sans lequel le passage est défendu. En vain l'amiral représente que le danger était imminent , le commandant des forts fut inexorable , et bientôt Mujauly qui poursuivait la flotte , l'atteignit pour la troisième fois dans la nuit du 13 au 14. L'épouvanter se répandit parmi les Turcs ; un vaisseau de ligne et deux frégates furent mis en feu , seize bâtiments furent coulés à fond et le désordre devint complet. Ce désastre surpassa de beaucoup le premier. Un firman apporta le lendemain aux débris de la flotte la permission d'entrer à Gallipoli.

HYDRA , 20 Novembre.

Une division turque ayant voulu essayer de se mettre en communication avec les Turcs , assiégés dans la citadelle de Napoli de Romanie. Le général grec instruit de ce mouvement , attendit l'ennemi , au moment où il entrait dans le défilé de Rito , et le voyant engagé assez avant il commença sur ses flancs une fusillade des plus meurtrières. Les Turcs ainsi assaillis poussaient des hurlements affreux , et furent obligés de prendre la fuite , laissant au milieu des balliers neuf cents morts , et plus de douze cents blessés , avec une multitude de provisions qu'ils espéraient introduire dans la place de Napoli.

L I T T É R A T U R E.

Nous avons annoncé dans notre précédent N°. la traduction française d'un Traité de Cicéron : *DE RE PUBLICA* (sur la politique en général). La perte de cet ouvrage , qui n'é-

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

18. OUVRES de Fénelon , Archevêque , Duc de Cambrai. Nouvelle édition , revue et corrigée ; 10 vol. in-8°. Paris 1822 , chez L. Tenre , rue du Paon , n°. 1 , et chez Boiste fils ainé , Quai des Augustins , n°. 29 .
le même , 10 vol. in-12 .

Prix du format in-8°, 60 fr. de France , in-12 , 40. fr.

19. TABLEAU synoptique des éléments du droit civil et commercial et de la procédure ; par M. Dusson , jurisconsulte et ancien notaire ; in-4to. de cinq feuillets et une planche gravée. Paris 1822 , chez l'auteur , rue du Dragon , n°. 44 , prix 1 fr. 50 centimes.

20. MÉDITATIONS sur l'économie politique , du comte Verri , auteur des Nuits romaines , traduit de l'italien par Frédéric Neale , in-8°. Paris 1823 , chez Delaunay , libraire , Palais Royal n°. 243 .

21. ÉTUDES relatives à l'art des constructions , recueillies par L. Bruyère , officier de la Légion-d'Honneur , etc. quatrième recueil , in-folio de 2 feuillets , plus 14 planches. Paris 1822 , chez Baucé ainé , rue Guénégaud.

Il y aura douze recueils qui contiendront : — I. Ponts en pierre. II. Greniers publics et halles aux grains. III. Ponts en fer. IV. Foires et marchés , (le premier dans l'ordre de publication , et le seul qui paraisse encore.) V. Navigation. VI. Abattoirs et boucheries. VII. Détails relatifs aux portes d'écluses , ponts en bois et autres constructions. VIII. Petites maisons de ville et de campagne. IX. Tuiles antiques et modernes et en général des couvertures. X. Esquisse d'une petite ville maritime , et essai sur les lazarets. XI. Projets de diverses constructions indiquées sur le plan du village de ***. XII. Mélanges.

22. MÉMORIAL de Ste.-Hélène , ou journal où se trouve consigné , jour par jour , ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois ; par le comte de Las-Cases. Tomes I et II , deux vol. in-8°. avec une planche gravée. Paris 1823 .

Le prix de l'abonnement au Journal , rendu franco , sera : Pour le Canton de Vaud , 12 fr. par an , 6 fr. 5 batz pour 6 mois , 3 fr. 5 batz pour 3 mois . — Pour Berne , Fribourg , Soleure , Zurich , Lucerne , Argovie , Valais et Neuchâtel , 13 fr. par an , 7 fr. pour 6 mois , 4 fr. pour

3 mois . — Pour le Canton de Genève , 20 fr. par an , 10 fr. pour 6 mois , 5 fr. pour 3 mois . — Pour les autres Cantons de la Suisse , 16 fr. par an , 8 fr. pour 6 mois , 4 fr. pour 3 mois . — Pour la France , l'Italie , l'Allemagne , etc. , 24 fr. par an , 12 fr. pour 6 mois , 6 fr. pour 3 mois .

On sait que ce savant respectable , ayant observé que dans le moyen âge , d'anciens manuscrits avaient été grattés pour recevoir une nouvelle écriture , et que souvent les premiers caractères n'avaient pas disparu , a suivi avec une patience infatigable cette heureuse indication , sur plusieurs de ces doubles manuscrits , conservés dans les diverses bibliothèques d'Italie , et désignés par le nom de Palimpsestes. C'est ainsi qu'il a exhumé des fragmens considérables de Discours inédits de Cicéron , un Commentaire d'Asconius Pedianus , des lettres de Fronton , etc.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance d'une semblable découverte , appliquée au dialogue *De re publica* , à un ouvrage dont Cicéron lui-même parle avec complaisance dans plusieurs de ses lettres , qu'il avait composé au plus haut point de sa gloire et de son génie ; dans lequel il discute les plus grandes questions de la politique et du gouvernement , considéré sous toutes les formes et dans toutes les hypothèses ; d'un ouvrage , enfin , qui fut regardé comme le chef-d'œuvre du prince des orateurs , par saint Augustin , par Macrobius , par Lactance , et par tous ceux qui ont pu le connaître tout entier , ayant qu'on eût à en déplorer la perte.

Parmi les écrits des anciens , il en est peu qu'il soit aussi difficile de reproduire dans notre langue que ceux de Cicéron. Pour cela il ne faut pas seulement connaître le génie de la langue latine , il faut encore être doué d'une grande éloquence , et savoir parfaitement toutes les ressources de notre langue. Sous tous ces rapports , il nous eût été difficile d'obtenir le secours d'une plume plus exercée que celle de M. Villemain. Ce jeune écrivain déjà célèbre par des pages si brillantes , a cru devoir faire précéder cette importante publication par une introduction préliminaire , dans laquelle il place le lecteur au milieu de toutes les circonstances dont il doit être entouré , pour bien apprécier ce grand ouvrage , dont nous donnerons plus tard l'analyse.

FONDS PUBLICS.

Paris , le 30 Décembre 1822.— Cinq pour cent consolidés , au comptant , fr. 89,50. fr. 89,10 ; dito en compte , fr. 89,45.— Actions de la banque , fr. 1593,75.— Rentes de Naples , 77 1/2 .— Rentes d'Espagne , 56.

BÉGUE Rédacteur.

- le même , deux volumes in-12. Chez l'auteur rue du Bac n°. 53. Chaque volume se vend , in-8°. 7 fr. de France , in-12 , 3 fr. 50 centimes.
23. PROMENADE autour du monde , pendant les années 1817 , 1818 , 1819 et 1820 , sur les corvettes du Roi *l'Uranie* et *la Physicienne* , commandées par M. Freycinet ; par J. Arago , dessinateur de l'expédition ; 2 vol. in-8°. et un atlas in-folio. Paris 1822 , chez Leblanc , rue Neuve de l'Abbaye n°. 1. Prix 30 fr. de France.
24. VOYAGE pittoresque autour du lac de Genève ; 1 vol. in-folio sur papier velin satiné , orné de onze vues dessinées par M. Weibel et lithographiées par M. Batiste , avec une carte routière des environs du Léman , première livraison , de six feuillets de texte et 4 planches. Paris 1823 , (chez Gide fils.) Prix 15 francs de France.
- L'ouvrage paraîtra en trois livraisons , composées chacune de quatre planches et d'une portion du texte.*
25. GALERIE morale et politique ; par M. le comte de Ségur , Pair de France , de l'académie française. Tome III , in-8°. Paris 1823 , (chez A. Eymery.) Prix 6 fr. de France.
26. OUVRES inédites de Millevoie ; 1 vol in-8°. Paris 1822 , chez Ladvocat lib. Palais Royal. Prix 6 fr. 50 centimes.
27. NOUVELLES MESSÉNIENNES par M. Casimir Delavigne ; in-8°. Paris 1822 , (chez Ladvocat.) Prix 2 fr. de France.
28. MÉMOIRES de Jacques Faivel , publiés par Ih. Droz et L. B. Picard ; 4 vol. in-12 , Paris 1823 , chez Ant. Aug. Renouard , rue de Tournou n°. 6. Prix 11 fr. de France.
29. HÜCK ; Statistik und Topographie des Kurfürstenthums Hessen nach der neuesten Eintheilung bearbeitet , in-8°. avec une carte Francfort sur le Main , 1822 , chez Jäger. Prix 2 florins.